

Mesures pour la prévention et la maîtrise de la diffusion des gastro-entérites aiguës (GEA) virales saisonnières dans les établissements de santé et sanitaires et sociaux - décembre 2008 -

Les **gastro-entérites aiguës (GEA)** sont des infections digestives, le plus souvent bénignes, à prévalence hivernale. La transmission se fait par :

- *contact direct* avec un patient infecté : contact interhumain et transmission croisée (patients ou personnel)
- *contact indirect* avec l'environnement contaminé : surfaces souillées, consommation d'aliments ou liquides contaminés, ou par des gouttelettes projetées (vomissements, diarrhées).

Elles sont principalement d'origine **virale** (*Rotavirus, Calicivirus (Norovirus, Sapporovirus), Adénovirus* type 40,41, *Astrovirus*, ...), bien que la symptomatologie puisse révéler une authentique toxique infection d'origine alimentaire.

PREVENTION DE LA TRANSMISSION CROISEE



- Pratiquer **systématiquement** une **hygiène des mains à l'entrée** de la chambre, **au retrait** des gants et de la surblouse et **à la sortie** de la chambre : friction avec produit hydro-alcoolique (dont la virucidie est attestée)
- **Porter un tablier à usage unique ou une surblouse (à manches longues si besoin) et porter des gants à usage unique en cas de contact direct avec les patients ou avec des objets potentiellement contaminés par les selles** (bassins, chaises percées...)
- Le personnel chargé du bio nettoyage **ne doit pas servir** les repas ou manipuler de la nourriture (éviter contamination croisée) **sans avoir pratiqué une hygiène des mains et protégé sa tenue de base auparavant.**

HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

LE MATERIEL MEDICO-CHIRURGICAL

- Privilégier le matériel à usage unique et en limiter le stockage dans les chambres, **à défaut** nettoyer et désinfecter le matériel réutilisable dédié, quotidiennement et dès qu'il est souillé
- Nettoyer désinfecter la housse de matelas lors de la réfection du lit.

ENTRETIEN DES SURFACES ET DES LOCAUX

- Effectuer la prise en charge des chambres en dernier pour l'entretien
- Réaliser le bio nettoyage (en insistant sur poignée de porte, barrières de lit, sonnette d'appel, sanitaires...) au moins 2 fois par jour avec un détergent désinfectant **virucide**
- Nettoyer immédiatement les salissures dues aux vomissements et aux diarrhées.



LE LINGE

- Evacuation rapide du linge vers le lieu d'enlèvement pour nettoyage
- Conditionnement double emballage, n'est pas indispensable
- En EHPAD, si le linge est traité par la famille, mettre immédiatement le linge sale dans un sac plastique pour éviter toute manipulation avant un traitement en machine.

GESTION DES EXCRETATS

Elimination des déchets et matières fécales

- les déchets (couches, alèzes à usage unique...) sont éliminés par la filière DASRI.
- patient continent et mobile → toilettes
- patient continent dépendant → bassin ou chaises percées.



Utilisation de bassin de lit ou chaise percée

Le bassin ou la chaise percée doivent être nettoyés et désinfectés après chaque utilisation avec un produit nettoyant désinfectant virucide.

Si présence d'un lave bassin dans l'unité : le bassin doit être transporté recouvert vers le local du lave bassin.

A défaut d'utilisation d'un lave-bassin, il est recommandé d'utiliser des sachets protecteurs de bassins et/ou de chaises percées, avec notamment une poudre gélifiante (type Bassinet®)

Important ! ne pas utiliser de douchettes pour nettoyer les bassins : risque d'aérosol de matières fécales dans l'environnement.

ORGANISATION

- Limiter les déplacements du personnel soignant affecté au secteur touché
- **Installer le patient en chambre individuelle** si possible
- Prévoir du matériel dédié aux patients atteints, **à défaut** effectuer leur prise en charge en dernier pour les soins, l'hôtellerie, l'entretien des chambres...
- Pas de transfert des patients symptomatiques, sauf exception
- Eviction de tout personnel malade jusqu'à 48 heures après le dernier épisode de diarrhée ou de vomissements.

INFORMATIONS

Recommandations au personnel sur les mesures de prévention de la transmission croisée

- Re-sensibiliser les personnels aux mesures de contrôle, y compris à tous les intervenants extérieurs (médecins, IDE libéraux, kinésithérapeutes, personnel intérimaire, personnel de remplacements, bénévoles...)
- Signaler les précautions sur la porte de la chambre.



Recommandations aux visiteurs de :

- Limiter les visites, en particulier des enfants
- Eviter l'utilisation des sanitaires du patient
- Réaliser une hygiène des mains à la sortie de la chambre.

Informations aux patients

- Demander de limiter leurs déplacements à l'extérieur de la chambre (arrêt temporaire des activités en collectivités sanitaires et sociales)
- Utiliser exclusivement les sanitaires de leur chambre
- Réaliser une hygiène des mains après chaque passage aux toilettes.

SIGNALEMENT



Signalement interne → Direction et Equipe d'hygiène hospitalière

Signalement externe → DDASS, CCLIN

* Si plus de 3 cas

* Si quelque soit le nombre de cas, au moins un patient est décédé des suites d'une GEA.